94c

Le Canada à Coloniser

Son gouvernement paternel, son étendue, son climat et sa fertilite, sa population croissante, vigoureuse, pleine de bienveillance et d'avenir.

A MES CHERS COMPATRIOTES DES CANTONS AVOISINANT LE MEZIN; LE HAUT DES CANTONS DE ST. MARTIN, BURZET, MONTPEZAT; LES CANTONS DE COUCOURON, DU MONASTIER, DE FAŸ, DE ST AGRÊVE, ETC,

---

***NOTICE** sur un jeune pays grandissant, pour eux peu connu, pouvant cependant devenir pour plusieurs d'entre eux et pour leurs descendants une seconde patrie, où ils arriveront plus vite à prospérer et où ils accroîtront l'influence française.*

Le CANADA (AMÉRIQUE), ancienne colonie française cédée à l'Angleterre en 1763, est un vaste pays, égalant presque l'Europe en étendue et en grande partie à la même latitude que la France. Il comprend sept provinces, formant une confédération se gouvernant elle-même par ses députés, et ayant Ottawa pour capitale. Les deux provinces les plus importantes sont celle d'Ontario, presque toute anglaise, et celle de Québec, surtout française, ayant Québec pour capitale provinciale.

La province de Québec a quatorze cent mille habitants, dont douze cent mille sont français d'origine, parlent français, sont bons chrétiens et ont conservé les lois et coutumes de la vieille France, la chambre des députés de Québec étant presque toute française.

Cette province est divisée en 65 comtés ou départements, subdivisés eux-mêmes en paroisses et municipalités; chaque municipalité a son maire, son conseil, ses écoles. Les habitants nomment à eux seuls le maire, les conseillers, les commissaires d'école: en sorte qu'en tout ils n'ont à faire qu'à ceux qu'ils ont eux-mêmes choisis, le gouvernement ne nommant personne et respectant inviolablement le droit de chaque municipalité à s'administrer elle-même comme elle l'entend, soit pour le civil, soit pour le religieux.

Les curés ont partout une grande influence.

Il n'y a pas d'armée, pas de service militaire.

La population est honnête, paisible, de bon accord: partout pleine sécurité. Le gouvernement ne met aucun impôt sur les propriétés. Chaque municipalité et paroisse, en assemblée publique et à la majorité, décide selon ses besoins ses impôts ou taxes pour ses chemins, ses écoles, son église et son curé.

La province de Québec, presqu'aussi vaste que la France, est un pays fertile, propre à toute espèce de culture et encore inoccupé en grande partie, comme du reste les autres provinces. Les régions inoccupées de la province de Québec, accidentées pour la plupart, sont une immense forêt de diverses sortes d'arbres, pins, sapins, cèdres, érables, ormes, merisiers, bouleaux, frênes, etc. Cette forêt, appartenant au gouvernement, est offerte par lots à qui veut en prendre, à très bas prix, en plusieurs endroits à 35 sous l'acre ou l'arpent. L'acre est un carré dont chacun des quatre côtés a 209 pieds ou 70 pas. Outre ce qu'on peut acheter des particuliers, chacun peut avoir du gouvernement deux lots de 100 acres chaque. Ces 200 acres de forêt forment une grande propriété coûtant 350 francs. Pour y récolter de quoi vivre, il s'agit de défricher ou abattre les arbres, les brûler, faire un champ à agrandir d'année en année. C'est un travail pénible et de grande difficulté. On coupe les arbres en hiver, on les brûle au printemps et on sème ce même été; ce nouveau champ est d'une ferti-

72240 P 325.71
P 694c

que l'était en France l'héritage de tous ensemble. Le tout petit propriétaire laborieux, le fermier courageux peuvent vendre tout ce qu'ils ont et aller prendre une grande terre dans le bois, et la défricher, ou mieux encore, une terre aux abords du bois en partie défrichée: ce qui est défriché se paie beaucoup plus cher que ce qui est en forêt, à cause de la difficulté du défrichage. Le cadet robuste, le domestique avec quelques épargnes peuvent, au prix de trois ou quatre cents francs, s'établir grands propriétaires dans la forêt, mais après s'être mariés avant de partir de France, afin de ne pas partir seuls : car la vie de garçon loin de la famille est toujours une vie d'ennui, privée d'avenir, surtout en pays étranger, où il ne faut aller que pour s'établir, se fixer pour toujours, s'occupant sérieusement de prospérer et de faire son salut et mettant les siens sur la même voie. Au Canada les garçons se marient à vingt ans, même avant ou bientôt après : à trente ans les fils de cultivateur se sont faits un domaine aussi grand que celui de leur père ; à 50 ans ils ont élevé leur famille dont chaque membre prend son chemin et s'efforce d'y progresser de son mieux : le père et la mère sont tranquilles en leurs vieux jours et peuvent jouir paisiblement du fruit de leurs épargnes. L'esprit de famille et le bon accord se conservent bien généralement.

Avant de partir pour le Canada, les familles nombreuses ayant des moyens peuvent y envoyer à l'avance un des leurs pour voir le pays, choisir une propriété ou un terrain, acheter ou commencer l'établissement, afin que tout soit prêt à l'arrivée des autres. Pour les petites familles avec peu de ressources il est mieux de partir sans se séparer, mais seulement après s'être bien renseignées soit sur le voyage, soit pour trouver en arrivant où se loger et s'établir, du travail et le nécessaire. Au cours des années 1889 et 1890 plusieurs peuvent avoir tout cela par la société de Lac Témiscamingue, province de Québec : cette société est prête à fournir de l'ouvrage à une cinquantaine de familles venant de France et lui étant présentées par le soussigné. Ce sont des ouvrages durs, surtout du défrichage, bois à couper, chemins à faire. Dans ces ouvrages et en ces endroits, les gens du pays, habitués à manier la hache, ont six francs à la journée, se nourrissant eux-mêmes ; ou bien ils gagnent cent francs le mois et ils sont nourris. En d'autres endroits et à des ouvrages plus faciles, les gages sont parfois un peu moindres.

En l'hiver de 1887-88 les nommés Louis et Victor Baubet du Béage, venus sur l'invitation du soussigné, faisant leur hiver d'apprentissage en coupant le bois, ont gagné cinq francs par jour à prix fait et se nourrissant eux-mêmes. Le nommé Augustin Varennes d'Issarlès, canton de Coucouron, venu sur la même invitation et étant parti avec sa femme au printemps de 1887, portant avec lui trois mille francs, travaille pour lui depuis son arrivée, est logé chez lui, possède un terrain de 300 acres, et déjà sur sa récolte de cette été 1888 il a environ pour deux cents francs à vendre, après avoir pris tout ce qu'il lui faut pour son hiver et ses prochaines semences. Il regarde sa position comme aussi assurée que celle des bons propriétaires d'Issarlès.

La réussite des Européens dans l'Amérique du Nord est prouvée d'une manière générale par l'état prospère d'une population de soixante millions, qui y a émigré peu à peu pendant le cours de deux siècles.

Depuis les chemins de fer et les bateaux à vapeur l'émigration d'Europe est bien plus nombreuse, et elle a beaucoup augmenté en ces dernières années. Du 1er janvier au 1er septembre 1888, soixante-deux, mille immigrants sont venus se fixer au Canada. Et depuis vingt-cinq ans dans la province de Québec, comme dans tout le Canada, la population a doublé en nombre et a quadruplé ses ressources et ses richesses. Ainsi aller s'établir au Canada, c'est aller partager le succès sûr et continu de ceux qui s'y sont rendus les premiers, surmontant des difficultés dix fois plus grandes que celles qu'on rencontre aujourd'hui.

Le voyage dure deux semaines et coûte 200 francs ou un peu plus en

offerte par lots à qui veut en prendre, à très bas prix, en plusieurs endroits à 35 sous l'acre ou l'arpent. L'acre est un carré dont chacun des quatre côtés a 209 pieds ou 70 pas. Outre ce qu'on peut acheter des particuliers, chacun peut avoir du gouvernement deux lots de 100 acres chaque. Ces 200 acres de forêt forment une grande propriété coûtant 350 francs. Pour y récolter de quoi vivre, il s'agit de défricher ou abattre les arbres, les brûler, faire un champ à agrandir d'année en année. C'est un travail pénible et de grande difficulté. On coupe les arbres en hiver, on les brûle au printemps et on sème ce même été : ce nouveau champ est d'une fertilité extraordinaire les premières années. Pour la maison, on la construit en quelques semaines, toute en belles pièces de bois prises des arbres abattus ; comme le terrain, elle ne coûte que le travail, et chacun construit lui-même sa maison.

En hiver, il gèle plus fort même qu'aux environs du Mézin, bien que le pays ne soit pas plus au nord que la France ; mais c'est un froid sec, bien supportable, quand on est habillé comme il faut. La preuve en est qu'on voyage beaucoup en voiture tout l'hiver, on travaille dehors un peu partout, mais surtout dans la forêt où des milliers d'hommes passent l'hiver à couper le bois pour le commerce. La neige couvre le sol de la fin novembre au commencement d'avril : la glace devient très épaisse ; les voitures chargées avec deux chevaux passent sans crainte sur les rivières et sur les lacs une fois que le chemin de glace et de neige y est fait et tracé. Ces chemins d'hiver sont bien plus commodes que les chemins d'été : on y va plus vite en voiture et on y mène des charges bien plus lourdes. Les voitures d'hiver sont faites en traîneaux et glissent à merveille sur les chemins de neige durcie et glacée. Les charrois et les transports se font surtout en hiver, parce qu'alors ils sont bien plus faciles.

Généralement le ciel est clair, magnifique, le jour et la nuit, l'hiver et l'été. Les jours sombres, nuageux, pluvieux sont plus rares qu'en France. Par intervalles on a une belle pluie abondante qui donne au sol une grande fertilité. L'été est chaud, très chaud à certains jours, presqu'autant que dans le midi de la France. La recolte pousse rapidement et avec grande vigueur. Le climat est aussi très favorable à la santé et à la longueur de la vie. La population des campagnes est fort robuste, respirant un air vivifiant, se nourrissant fort bien, bon pain de froment, beurre viande tous les jours, excepté les jours maigres. En juin et en juillet la piqûre des mouches ou moustics est ce qu'il y a de plus pénible à souffrir, mais seulement dans les bois et aux abords du bois. Ces moustics sont plus insupportables que le froid de l'hiver, car en hiver on ne souffre pas dans les maisons où on fait un bon feu, étant environné de bois ; dehors même on ne souffre pas trop en s'habillant chaudement. Dans les villes et les environs les plus belles promenades en voiture se font en hiver et par les personnes les plus délicates ; il en est de même dans les campagnes. Partout on voyage beaucoup en voiture ; chaque cultivateur en a une pour aller au marché et à la messe.

Le sol produit en abondance tous les fourrages, trèfles, etc. ; tous les grains, blé froment et seigle, orge, avoine, pois, maïs, fèves, etc. ; les racines, pommes de terre, raves, navets, betteraves, etc. ; tous les jardinages, la plupart des fruits, les pommes surtout et même le raisin, les courges, les melons, etc.

Le Canada est ouvert à tous les cultivateurs, à leurs fils, à leurs domestiques. Le propriétaire en moyen peut agrandir son avenir et celui de sa famille en venant y acheter pour un prix moindre des propriétés plus vastes et plus fertiles que celles qu'il vendrait. Il peut avoir un grand domaine en culture avec maison, grange, écurie pour une somme de dix à quinze mille francs. Le propriétaire endetté, vendant, payant ses dettes, partant avec ce qui lui reste, peut y refaire avantageusement sa position. Les familles nombreuses, possédant un bon domaine ou faisant valoir une grande ferme, mais devant s'appauvrir en partageant, peuvent s'acquérir au Canada pour chacun de leurs membres une propriété aussi considérable

dernières années. Du 1er janvier au 1er septembre 1888, soixante-deux, mille immigrants sont venus se fixer au Canada. Et depuis vingt-cinq ans dans la province de Québec, comme dans tout le Canada, la population a doublé en nombre et a quadruplé ses ressources et ses richesses. Ainsi aller s'établir au Canada, c'est aller partager le succès sûr et continu de ceux qui s'y sont rendus les premiers, surmontant des difficultés dix fois plus grandes que celles qu'on rencontre aujourd'hui.

Le voyage dure deux semaines et coûte 200 francs ou un peu plus en 3e classe. Les outils, les instruments de culture, les habits sont au Canada au même prix qu'en France. Il faut plus d'habits, afin d'être chaudement en hiver. Les chaussures s'usent vite ; il serait bon d'apporter de France des outils pour faire les sabots, presqu'inconnus en Canada, mais d'une grande utilité et économie pour les habitants de campagne.

Les bestiaux sont meilleur marché qu'en France, excepté les chevaux qui sont aussi chers. Les vivres, les grains sont un peu meilleur marché ordinairement ; la viande n'est pas chère en hiver : le beurre, le fromage se vendent comme en France.

Ceux qui voudront partir pour le Canada, ont à y penser à l'avance, au moins six mois, ou un an ou deux, afin de se renseigner sur tout et de tout préparer.

Bien chers compatriotes, j'irai peut-être prochainement faire une tournée dans les lieux indiqués en tête de cet écrit, afin de donner plus d'explications à ceux qui en voudront. Je ne m'occuperai que des familles, les familles seules pouvant fonder des établissements durables et d'avenir. Je m'adresse et m'adresserai uniquement aux familles de cultivateurs, ayant toujours cultivé et vécu à la campagne. Les gens de métier, les ouvriers des diverses industries n'ont pas au Canada les mêmes garanties de réussite, parce que pour ces classes il y a du monde autant qu'il en faut ; tandis que la terre à mettre en valeur est immense, fertile, à si bas prix que qui en veut peut en avoir une grande étendue ; et cette terre n'attend que le cultivateur pour rémunérer largement ses labeurs.

L'émigration profitera à ceux qui resteront, leur laissant plus d'espace et de ressources ; au Canada, l'influence française en sera accrue à l'avantage de tous, à la gloire de la mère-patrie ; les peuples qui ont alimenté l'émigration en Amérique, tels que les Irlandais, les Anglais, les Allemands, se sont fort agrandis au cours de ce siècle. Pardessus tout, chaque émigrant s'assurera un chez-soi, aura bientôt un vaste domaine et ouvrira aux siens un grand avenir au milieu d'un peuple heureux, tranquille et bien chrétien.

Le tout humblement présenté par votre compatriote soussigné, originaire du Béage, canton de Montpzat, résidant en Canada depuis onze ans.

J. A. PLANTIN, Prêtre.

NOTA.—Je pourrai faire avoir à ceux qui les désireront, les renseignements sur le voyage, les endroits où aller, que faire en arrivant et autres renseignements détaillés nécessaires à chacun, les indications générales ne pouvant suffire. Mettez sur vos lettres un timbre de 25 centimes pour les affranchir suffisamment, indiquez-y votre adresse exacte et adressez-les à : Mr l'abbé J. A. Plantin, archevêché, Ottawa, Canada.

Lizez et faites lire à vos amis et connaissances.

Ottawa, Décembre 1888.

SAINT-SULPICE